

CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE HIPSHEIM



**Réunion du Conseil Municipal  
Du lundi 27 octobre 2014.  
Sous la Présidence de M. le Maire de Hipsheim**

**Présents :** M. Antoine RUDLOFF, Maire  
M. José ISSENHART, 1<sup>er</sup> adjoint

Mmes : Sylvie HEZARD, Isabelle MISME, Sandra SCHUHLER-BASTIAN, Floriane SPILLEBOUT.

Mrs : Marc FISCHER, Jonathan FOESSEL, Jean-Paul HEILBRONN, Philippe ROME, Michaël WEBER.

**Absents excusés :** Mrs Claude SCHULT, Xavier KRAFT, Frédéric KLEIN

**Absents non excusés :** M. Michel KINTZ

**Secrétaire de séance :** Mme Chloé LENTZ

---

**Ouverture de séance à 20h15.**

**1. Approbation du compte-rendu du 29 septembre 2014.**

Le compte-rendu de la séance du 27 septembre est approuvé à l'unanimité.

**2. Location des baux de chasse communaux pour la période 2015-2024.**

**Point sur la chasse.**

José ISSENHART fait un point sur la location de la chasse communale pour la période 2015-2024 en expliquant aux conseillers les étapes qu'ils restent à réaliser avant le 1<sup>er</sup> février 2015. Notamment l'organisation d'une adjudication ou d'un appel d'offres. Il est demandé aux conseillers municipal de délibérer sur l'organisation d'une adjudication publique, et la mise à prix du lot unique de chasse.

### Délimitation d'un lot unique et organisation d'une adjudication.

Après le point fait par José ISSENHART, Adjoint au Maire, sur la chasse communale,

**Vu** l'article 3 du cahier des charges pour la location des chasses communales,

**Le Conseil Municipal,**

**APRES AVOIR DELIBERE ;**

**DECIDE :**

- **De fixer** à 390 ha, dont 100 ha de forêt, la contenance des terrains à soumettre à la location,
- **De procéder** à la location d'un seul lot comprenant 390 ha,
- **De mettre** le lot en location par adjudication en date du 20 janvier 2015.
- **De procéder** à une mise à prix de 5 000€

**Adopté à l'unanimité.**

### Création d'une commission de location communale.

**VU** l'exposé de l'Adjoint au Maire,

**VU** l'article 9 du cahier des charges type de la location de chasse communale pour la période du 02 février 2015 au 01 février 2024,

**VU** la composition de la commission de location communale de la chasse présidée par le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**DESIGNE** : Madame Sylvie HEZARD et Monsieur José ISSENHART comme représentants du Conseil Municipal à la commission de location communale de la chasse.

**Adopté à l'unanimité.**

## 3. Urbanisme.

### Présentation des dossiers d'urbanisme.

José ISSENHART présente aux conseillers les demandes de travaux accordés pour la période.

NOM	PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA DEMANDE	DECISION
BINNERT	Jean et Caroline	16 bis, rue de l'église	Rénovations extérieures et mise en place d'un garage	FAVORABLE

RUDLOFF	Antoine	16 rue du Bruhly	Mise en place d'un abri à voiture ouvert	FAVORABLE
BECHIRI	François	5a rue du Noyer	Aménagement des combles et pose de deux velux	FAVORABLE
SONDT	Joël	Rue du Fossé	Aménagement d'un hangar en lieu d'habitation	FAVORABLE
MAETZ	Fernand	15 rue du Fossé	Mise en place d'une clôture	FAVORABLE
PLUMEYER	Frédérique	12 rue de l'église	Remplacement d'une porte en porte-fenêtre	FAVORABLE
DA CUNHA	David	2b rue de la Scheer	Mise en place d'une piscine enterrée	FAVORABLE

#### 4. Délibérations diverses.

##### Motion relative à la réforme territoriale.

Le 18 juin dernier, le Gouvernement a déposé un projet de loi relatif « à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral » au Parlement. Contre l'avis du Sénat, il a imposé, au détriment d'un débat approfondi et de qualité, la procédure dite accélérée pour imposer des orientations qui mériteraient pourtant de reposer sur un consensus le plus large possible.

Le 23 juillet dernier, dans le cadre de la procédure d'adoption de ce projet, la majorité actuelle à l'Assemblée Nationale a approuvé la fusion de la Région Alsace, de la Région Lorraine et de la Région Champagne-Ardenne en une seule grande région courant du Rhin aux portes de l'Île de France.

Ces dispositions ne sont toutefois qu'en projet et peuvent, en conséquence, encore être infléchies.

Dans ce contexte, il vous est proposé d'adopter la motion suivante :

« Dans le contexte de la réforme territoriale engagée par le Gouvernement et suite au vote de l'Assemblée Nationale le 23 juillet 2014, **les élus du Conseil Municipal de Hipsheim tiennent à réaffirmer solennellement le caractère spécifique de l'Alsace.** Il en va ainsi du droit local, notre langue régionale, et de notre situation géographique unique au carrefour de l'Europe, naturellement tournée vers nos voisins allemands et suisses.

Par ailleurs, l'Alsace revendique une taille critique suffisante pour garantir une gestion des affaires publiques à la fois proche des besoins et des attentes de ses habitants, et rigoureuse en termes budgétaires et humains.

**Les élus de la Commune de Hipsheim se déclarent favorables aux termes de la motion adoptée le 22 septembre 2014 par le Conseil Régional d'Alsace et les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, qui demande :**

- D'abandonner la création d'une grande région réunissant les territoires d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne et de maintenir à l'Alsace ses contours géographiques actuels,
- de créer en Alsace, dès le prochain renouvellement des assemblées, une collectivité unique issue des actuels Départements ainsi que de la Région et dotée d'une capitale régionale : l'Eurométropole de Strasbourg,
- d'appliquer à cette Collectivité territoriale d'Alsace le mode de scrutin actuel avec un équilibre entre la représentation binominale sur la base des cantons existants et la représentation proportionnelle sur la base de listes paritaires,
- de prévoir l'élection des Conseillers d'Alsace aux mêmes dates que l'élection des Conseillers régionaux,
- d'ouvrir un droit d'option pour les Départements limitrophes qui souhaiteraient, à terme, intégrer la nouvelle collectivité,
- d'inscrire les principes ci-dessus exposés dans le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur la proposition du maire,

### **DECIDE**

**D'ADOPTER** la motion suivante :

« Dans le contexte de la réforme territoriale engagée par le Gouvernement et suite au vote de l'Assemblée nationale le 23 juillet 2014, **les élus du Conseil Municipal de Hipsheim tiennent à réaffirmer solennellement le caractère spécifique de l'Alsace.** Il en va ainsi du droit local, notre langue régionale, et de notre situation géographique unique au carrefour de l'Europe, naturellement tournée vers nos voisins allemands et suisses.

Par ailleurs, l'Alsace revendique une taille critique suffisante pour garantir une gestion des affaires publiques à la fois proche des besoins et des attentes de ses habitants, et rigoureuse en termes budgétaires et humains.

**Les élus de la Commune de Hipsheim se déclarent favorables aux termes de la motion adoptée le 22 septembre 2014 par le Conseil Régional d'Alsace et les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, qui demande :**

- d'abandonner la création d'une grande région réunissant les territoires d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne et de maintenir à l'Alsace ses contours géographiques actuels,
- de créer en Alsace, dès le prochain renouvellement des assemblées, une collectivité territoriale unique issue des actuels Départements ainsi que de la Région et dotée d'une capitale régionale : l'Eurométropole de Strasbourg,
- d'appliquer à cette Collectivité territoriale d'Alsace le mode de scrutin actuel avec un équilibre entre la représentation binominale sur la base des cantons existants et la représentation proportionnelle sur la base de listes paritaires,
- de prévoir l'élection des Conseillers d'Alsace aux mêmes dates que l'élection des Conseillers régionaux,
- d'ouvrir un droit d'option pour les Départements limitrophes qui souhaiteraient, à terme, intégrer la nouvelle collectivité,
- d'inscrire les principes ci-dessus exposés dans le projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ».

**Adopté à l'unanimité.**

## **5. Rapport des commissions.**

➤ Commission communication.

La commission est actuellement en préparation du grand Hipsemer de décembre. Les membres étudient la possibilité de faire mettre des encarts publicitaires à des entreprises pour financer son impression.

Concernant le site internet du village et suite à la candidature de trois étudiante de l'IUT Robert Schumann de Illkirch, Sandra SCHUHLER-BASTIAN les a rencontré et a pu discuter avec elles de leur projet.

L'avantage est que la prestation est gratuite, cela n'engendrera pas de coût pour la commune au niveau de la réalisation du site. Il faudra cependant payer l'hébergement.

Le projet des étudiantes s'arrête en mars, ce qui ne laisse pas beaucoup de temps pour mener à bien ce projet mais elles ont déjà bien commencé à réfléchir aux différents thèmes qui devaient être abordés.

➤ Réunion du COPIL qui s'est tenu à la communauté des communes.

Sandra SCHUHLER-BASTIAN fait à présent le compte-rendu de la réunion du COPIL où a assisté Xavier KRAFT, aujourd'hui absent au conseil municipal. La communauté des communes sonde actuellement les différentes communes pour voir si elles sont prêtes à adhérer à un projet de site internet commun.

Deux solutions sont alors possibles :

- Soit chaque commune à une page sur le site de la communauté des communes et peut l'alimenter comme elle le souhaite.
- Soit, elles auront un lien vers leur site respectif, vu que certains ont déjà de beaux projets de site internet.

Quant à la question du financement du projet, cela n'est pas encore définie par la communauté des communes.

Après discussion et vu que des étudiantes sont prête à monter un site internet pour le village, il a été décidé qu'au moment où la question se poserait, Hipsheim se positionnera pour avoir un lien vers le site internet du village.

## **6. Communications diverses.**

➤ L'installation d'un camion pizza dans le village.

Le maire présente aux conseillers municipaux le projet d'un pizzaiolo de s'installer dans le village le vendredi soir pour y faire des pizzas. Le conseil municipal est d'accord sur le principe et après discussion propose qu'il s'installe devant la chapelle St Wendelin, qui est au centre du village.

➤ Cambrilage de la mairie le week-end du 18-19 octobre.

Le maire informe les conseillers municipaux que la mairie s'est fait cambrioler le week end du 18-19 octobre. Les individus sont rentrés par la fenêtre des toilettes de la mairie, qui était en oscillo-battant, ont fracturé le bureau du maire, du secrétariat, ainsi qu'une armoire située à l'école. Ils n'ont cependant rien dérobé.

➤ Travaux rue du château d'eau.

Le maire indique aux conseillers municipaux que le Conseil Général du Bas-Rhin va procéder le vendredi 31 octobre dans la journée à des travaux d'enrobés rue du château d'eau. Ces travaux ont pour but de renforcer la structure de la route.

➤ Mise en place des décorations de Noël.

Lors du dernier conseil municipal il a été décidé de ne plus renouveler le partenariat de la commune avec les UME pour la mise en place des décorations de Noël. Cela va être fait cette année en interne et une nacelle sera louée à l'occasion. La mise en place des décorations est prévue pour le mercredi 19 novembre.

## **7. Divers.**

Philippe ROME tenait à féliciter l'association de pêche du village qui a organisé tout l'été des concours de pêche, ce qui a permis de rassembler pas mal de monde et d'amener de la convivialité dans le village.

Il demande également où cela en est pour la réparation du portique de sécurité.

Le maire lui répond qu'il attend une réponse du SDIS par rapport aux remboursements des dégâts et que pour le moment on ne peut pas plus se prononcer.

Jonathan FOESSEL raconte aux conseillers municipaux qu'un matin environ 50 voitures étaient coincées dans le chemin agricoles entre Hipsheim et Ichtratzheim à cause d'un tracteur qui venait en face. Il explique que les voitures ont dû faire marche arrière et qu'un carambolage et alors survenu.

Il faut trouver une solution pour que les voitures évitent de passer par le chemin agricole, de plus que celles se trouvant sur la RD 1083 arrive toujours à y accéder malgré les barrières mises en place par le Conseil général du Bas-Rhin !

Sylvie HEZARD ajoute que pour elle, la plupart des bouchons proviennent des personnes qui coupent la route par le village et qui forcent le passage pour s'insérer sur la RD.

Le maire explique que ce problème existe depuis longtemps et que la réflexion n'est pas terminée pour essayer de trouver une solution. La dernière en date serait de mettre un portique au niveau d'Ichtratzheim.

Jean-Paul HEILBRONN explique aux conseillers le rendez-vous avec M. SCHEIBLING du Conseil Général. Il explique qu'à moyen terme le village pourrait être mis entièrement en zone 30 car l'é étroitesse des rues et le fait que ce n'est pas un village passant le justifierait.

Il ajoute également que le problème des véhicules mal stationnés, rue du relais postal n'est pas réglé.

Sylvie HEZARD se demande pourquoi au parking de la gare côté Hipsheim il y a toujours beaucoup de voitures stationnées alors que du côté Hindisheim il n'y a quasiment personne. Elle pense que c'est parce qu'il est difficile de sortir avec les voitures du côté Hindisheim.

Le maire ajoute que vu la fréquentation en hausse du TER Alsace (15% en plus cette année) la communauté des communes prévoit d'agrandir le parking prochainement.

**Fin de la séance : 22h.**